ETUDIANTS ET RECHERCHE

c/o Joël Marchand
91 Rue Boucicaut 92260 FONTENAY AUX ROSES
(1).46.60.35.28

BULLETIN D'INFORMATION N°19 DU 5 DECEMBRE 1991

Au sommaire

- Expérience d'Aix-en-Provence sur l'encadrement des thésards : **p.1**

- L'inter-disciplinarité au quotidien pour un thésard : **p.3**

- Présentation de l'association des moniteurs AMES : **p.4**

- Revue de presse : **p.4**

- Comment rédiger une thèse : **p.5**

- Brèves : **p.6**

- Conseils d'une "ancienne" : **p.6**

EXPERIENCE d'Aix en Provence

Voici le document que notre ami Damien Brochier nous a fait parvenir. Il fait état du travail très intéressant mené au sein d'un laboratoire CNRS (le LEST, Laboratoire d'Economie et Sociologie du Travail) à Aix-en-Provence, par une équipe de thésards. Nous les saluons pour la justesse et l'a-propos de leurs réflexions et actions. Bravo et bon courage !

Note préparatoire au Conseil de Laboratoire du 23 Septembre 1991.

Bilan des thésards sur le fonctionnement des comités de suivi des thèses

Bilan co-signé par huit thésards.

Environ un an après sa mise en route, la procédure des comités de suivi des thèses fait l'objet d'une première évaluation par le conseil de labo. Après en avoir discuté avec M.A, il a été convenu qu'une réaction collective des thésards était susceptible d'apporter un éclairage intéressant à cette discussion. Celle-ci n'exclut pas les réactions individuelles de chaque thésard(e) vis-à-vis de son propre comité de suivi.

Rappelons tout d'abord les termes du débat tels qu'ils ont été posés lors du conseil du labo du 22 octobre 1990 : M.A avait repositionné d'emblée le problème des jeunes au laboratoire. Il le considérait alors comme étant "celui de la responsabilité du laboratoire en tant qu'institution vis-à-vis de la formation et du devenir professionnel des jeunes". Il proposait ensuite la création d'un "comité de suivi plurifonctionnel qui aurait tout à la fois pour mission de suivre l'évolution des travaux du thésard, de faire avec lui et son directeur de thèse une évaluation et une définition de son profil, de construire progressivement des objectifs professionnels et d'avoir une stratégie de formation adéquate".

Suite à cette réunion, les comités de suivi ont été mis en place, selon des modalités d'organisation diversifiées (au plan du nombre de membres du comité, et de la périodicité des réunions). Si, en moyenne, chaque thésard a rencontré deux fois environ son comité de thèse au cours du premier semestre 1991, on peut noter que la souplesse des procédures a permis aux comités d'être adaptés, dans leurs fonctionnements, à la spécificité de chaque situation. Il n'y a donc pas lieu de fixer des contraintes trop strictes de ce côté-là.

De ces premières réunions ressort un premier constat : celui d'un suivi assez régulier des travaux du thésard, que ceux-ci en soient à la phase de la définition de leur objet, de l'investigation de terrain ou de l'écriture finale. On peut noter que la disponibilité et l'intérêt des membres des comités de suivi à l'égard du

thésard “suivi” constituent des facteurs-clés du bon fonctionnement de ces structures. Le premier objectif peut donc être considéré comme atteint. A cet égard, on peut considérer que les comités ont joué un rôle de déblocage non négligeable pour les thésards qui avaient le sentiment d'être peu guidés dans leur travail au labo.

Une ombre au tableau cependant : le rapport entre comité de suivi et directeur de thèse. S'il ne semble pas que des problèmes émergent en terme de dilution des responsabilités [1], il apparaît que certains membres des comités de suivi ne sont pas toujours à l'aise par rapport aux conseils qu'ils donnent aux thésards, ne voulant pas interférer avec les choix du directeur de thèse. Une régulation interne à chaque comité semble ici la meilleure solution.

Le problème de la gestion du temps

Nos discussions ont fait ressortir plusieurs interrogations majeures sur le fonctionnement de ces comités de suivi. Celles-ci tournent autour d'un problème central : celui de la gestion du temps de thèse. Il semble en effet que, jusqu'à présent, certains comités aient exercé leur “suivi” en se centrant surtout sur le contenu des “papiers” communiqués par les thésards, mais sans se placer dans le cadre d'une perspective plus large concernant l'évolution dans le temps du travail de recherche. Par rapport à cette insatisfaction, le souhait exprimé est celui d'un rôle plus actif des comités de suivi dans l'aide à la définition d'un parcours pour réaliser la thèse et plus largement pour se positionner dans la recherche. Cela passerait par exemple par un souci apporté à la réponse sur des questions du type : quand passer de la phase de définition de son objet à la phase de terrain ? quand se mettre à l'écriture proprement dite ? quand et selon quels standards faire des publications ? etc ...

Le problème des objectifs intermédiaires

Ce problème rejoint celui de la fixation des échéances du thésard. Si les thésards ont des attitudes variées sur ce point (certains souhaitant être fortement dirigés, d'autres voulant gérer plus librement leur temps), ils sont assez d'accord pour considérer que le comité devrait les aider à se caler sur certains grands points de repère dans leur temps de thèse. Le comité devrait ainsi servir de balise pour donner les moyens au thésard de se situer dans le temps. Cela permettrait d'éviter les dérivées constatées dans un certain nombre de cas et les contraintes qu'elles entraînent en terme de financement des fins de thèse.

L'idée d'opérationnaliser ces points de repère sous forme d'objectifs intermédiaires précis est préalablement nécessaire dans le cas des thésards CIFRE, quand on sait que leur “calendrier” dépend pour une large part d'une négociation spécifique avec leur entreprise d'accueil, ce qui impose des contraintes temporelles accrues. Mais cela se retrouve peu ou prou dans toutes les thèses, sous d'autres formes.

Le problème des exigences spécifiques

Tout ce qui vient d'être dit conduit finalement à revenir sur la question du type de thèse, évoquée par M.A dans la note qu'il avait faite en septembre 1990. Il nous apparaît important de réfléchir plus amplement sur ce qu'est une thèse en général - dans sa durée et son contenu - et plus particulièrement une “thèse LEST”, c'est-à-dire un travail qui implique un rapport “à doser” entre théorie et empirisme.

Ce problème renvoit à une question plus large : quelles sont les marges de manoeuvre autorisées lorsqu'on fait une thèse au LEST, sachant que la communauté scientifique a des exigences et des critères d'évaluation standards ? Il serait en particulier intéressant de s'interroger sur les conséquences, du point de vue de l'acquisition de connaissances théoriques, d'une forte implication des thésards dans leurs investigations de terrain (en particulier dans le cas de la participation à un contrat pour le labo, ou dans le cas d'une bourse CIFRE).

La réflexion à mener à la fois sur les rapports des thésards à l'identité LEST, et sur leur insertion plus générale dans le champ scientifique, ce qui débouche finalement sur la question de leur insertion professionnelle, que nous ne traiterons pas ici, mais qui reste une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Tout au plus nous bornerons-nous à nous demander si les comités de suivi ne pourraient pas effectivement jouer un rôle pour aider les thésards à se forger des profils appropriés à leurs perspectives professionnelles futures, que celles-ci se situent dans ou hors-recherche.

Une proposition générale :
établir “un cahier des charges”

Michel Béaud a tenté, dans un petit bouquin très lu par tous les thésards [2], de formaliser un certain nombre de points concernant le déroulement des thèses. Pourquoi ne pas se servir de ce texte et de l'ensemble des remarques formulées à propos de cette discussion sur les comités de suivi comme d'une base de travail pour rédiger une sorte de “cahier des charges” du thésard. Celui-ci constituerait une sorte de référent commun entre chaque nouveau thésard arrivant au LEST et son comité de suivi. Il serait bien évidemment adapté à la spécificité de l'objet et du terrain de la thèse (en particulier pour les CIFRE), mais il constituerait un moyen pour le thésard d'avoir une idée, dès le départ, des différentes étapes à franchir. Une telle démarche aurait le mérite de formaliser les critères d'évaluation et les rythmes de travail, et ainsi de standardiser les conditions d'élaboration d'une thèse [3].

Damien Brochier

[1] Bien que cela nous semble être un risque potentiel des comités de suivi.

[2] Michel Béaud, L'art de la thèse, Editions La Découverte, 1986, 156p.

[3] Comme disait le grand-père d'Antoise Tomasi, grand joueur de belote, c'est lorsqu'on connaît les règles que l'on joue bien le jeu.

L'inter-disciplinarité au quotidien

Dans le dernier "Journal du CNRS" (Novembre 1991), le programme IMMABIO est décrit et doit réunir "des compétences en chimie, biologie, biochimie, physique, mathématiques, informatique...". L'inter-disciplinarité est à l'honneur. Le dernier découpage du CNRS n'a-t-il pas été fait d'ailleurs dans ce but. Toutefois, loin des déclarations officielles, c'est dans la vie quotidienne du laboratoire que l'inter-disciplinarité se vit. J'ai la chance de travailler sur un sujet demandant des travaux en biologie (au sens large), mathématiques et informatique. Il se trouve de plus que ces domaines m'intéressent. Toutefois nous ne sommes que quatre dans mon groupe, et je suis le seul à m'occuper de ce genre de problèmes. Les trois autres personnes du groupe sont des biologistes. Dans la suite je nommerai inter-disciplinarité l'utilisation de plusieurs domaines dans une même recherche. Il est évident toutefois que je ne fais pas de recherche en mathématiques ou en informatique, n'en n'ayant pas les compétences. Je ne fais qu'utiliser des méthodes d'autres domaines qui peuvent être plus ou moins simples. Ainsi, lorsque j'arrive à définir le problème que je veux résoudre en des termes "mathématiques", je fais appel à des amis compétents dans ce domaine, ou bien je tente de le résoudre grâce à l'informatique, alors je fais appel à d'autres amis. De plus en plus bien sûr j'arrive à me débrouiller seul pour de nombreux problèmes. Il se passe alors deux phénomènes parallèles. D'une part je suis de moins en moins compris dans mon laboratoire et deviens de plus en plus marginal, d'autre part des personnes d'autres laboratoires viennent me voir pour résoudre des problèmes tout à fait éloignés de mes préoccupations "officielles".

A l'intérieur du laboratoire, j'essaie de ne pas être coupé du reste du groupe, c'est à dire que je me tiens au courant de ce qui s'y fait à la fois en bibliographie et en recherche. Toutefois cet effort n'a pas de réciproque et il s'avère que je ne peux pratiquement plus parler de mes propres recherches, soit que je n'intéresse personne ou au mieux que personne ne comprend. Heureusement qu'il y a quand même des chercheurs d'autres laboratoires qui s'intéressent à ce que je fais ! Mais comme à l'intérieur de mon laboratoire mon travail n'est pas compris, il s'en trouve forcément dévalué. Ainsi il m'est arrivé, lorsque je passais une semaine devant un ordinateur, d'avoir comme réflexion de la part du directeur du laboratoire "Quand recommences-tu à travailler ?". L'ordinateur a encore souvent l'image de la console de jeux, même à l'intérieur d'un laboratoire. Pour résoudre ce problème j'utilise un ordinateur pendant la journée pour faire du traitement de texte (utilisation sérieuse), et le soir, seul dans le labo, pour programmer. Avec les mathématiques, le problème est sensiblement le même. Lorsque des amis viennent me rendre visite pour que l'on discute de nos dernières trouvailles respectives, nous allons dans un café en face Jussieu. Pour la plupart des biologistes, un travail de recherche ne se conçoit qu'avec une pipette à la main et une blouse blanche. Le travail un peu trop théorique ou d'analyse de données doit être exclu. Dans la liste des réflexions auxquelles j'ai eu droit (souvent sans intention méchante), il y a eu "Pourquoi veux-tu faire de la théorie, penses-tu que les autres chercheurs ne sont pas capables de la faire ?". Si l'on considère la théorisation d'un problème comme un travail en soi, cette remarque n'a aucun sens. Il serait absurde de demander à un "vrai" biologiste s'il fait une expérience parce qu'il estime que personne d'autre n'est capable de la faire.

Comme personne dans le laboratoire ne peut m'aider dans la partie théorique de mon travail, il est évident que je dois communiquer avec l'extérieur du laboratoire. Tout le monde n'ayant pas accès au courrier électronique, une bonne partie des contacts se font par téléphone. Je reçois donc plus de coups de téléphone que les autres membres du laboratoire ce qui crée une tension "Pourquoi un étudiant reçoit-il tant de coups de téléphone ?". D'autant plus que quand des amis ont des problèmes à résoudre en informatique qui me sont accessibles, ils me téléphonent et il m'est impossible de ne pas les aider. Je deviens un peu le recours des amis ou des personnes de l'Institut dans lequel je travaille (300 personnes). Heureusement quand même que nous sommes plusieurs (4 ou 5) dans mon Institut à qui on peut faire appel. Ainsi il m'arrive encore assez souvent de passer de une heure à une journée pour résoudre des problèmes d'autres personnes. Il est évident que chaque personne ne me prend que peu de temps dans la semaine, mais c'est un temps à multiplier par le nombre de personnes qui devient de plus en plus important. En effet, comme l'a fait justement remarquer Joël à la dernière réunion, plus on aide de personnes, plus on acquiert de compétences dans des domaines variés, et plus on est sollicité. Ainsi j'en suis arrivé à passer une partie relativement importante de mon temps à servir d'équivalent ingénieur de recherche pour le travail d'autres personnes. Ce phénomène me semble inévitable dès que l'on acquiert une double compétence, et ce d'autant plus qu'un des domaines est l'informatique, outil utilisé par à peu près tout le monde. Je pense que le problème est sensiblement le même pour les personnes qui sont parfaitement bilingues français-anglais, bien que dans ce cas il n'y ait pas le problème de non-compréhension à l'intérieur du laboratoire. Comment résoudre ces incompréhensions et ces problèmes ? A long terme il est évident qu'il faut que les étudiants aient une formation en informatique quel que soit leur domaine d'étude, et il en va de même bien sûr pour l'anglais. A court terme je ne vois pas vraiment de solutions... bien que parfois cette inter-disciplinarité doit bien se vivre, cela dépendant de l'environnement de recherche.

R. T.

ASSOCIATION DES MONITEURS

L'AMES : les moniteurs ont choisi de se regrouper

D'abord régnait le chaos. Non que les moniteurs fussent totalement indifférents à leur situation. Mais ce n'était que palabres critiques au sortir de soporifiques conférences, perplexité devant le flou du corps monitoral et de son avenir.

Puis un jour, deux ou trois moniteurs se dirent sans doute en même temps qu'ils se devaient d'essayer quelque chose. Le 25 janvier 1991, ils ressentirent le besoin de se rencontrer et de bâtir une structure à la fois rigide et souple : rigide contre les ennemis éventuels - or il s'en trouve toujours -, souple pour ne rebuter personne et ne pas accabler de travail ceux qui en auraient la charge. La seconde nécessité fut de communiquer leur détermination à quelques autres, à défaut de joindre tous les moniteurs.

Dès lors les questions essentielles se posèrent : y avait-il en effet une quelconque justification à la création d'un groupe aussi bigarré que celui des moniteurs ? Fallait-il légitimer le groupement de 6000 hommes et femmes, qui ne partagent rien de moins que les mêmes objectifs de carrière, les mêmes centres d'intérêt, la même formation professionnelle ?

Les détracteurs de l'AMES ont alors posé la question - inévitable - de la tentation corporatiste.

Mais le fondement associatif était en marche et plutôt que de répondre aux attaques, l'association des moniteurs a choisi l'action : collecter et déchiffrer les textes de loi, entrer en liaison avec les autres associations de thésards ou d'enseignants, les ministères, trier et gérer les problèmes du présent, et réfléchir au moyen futur de les dépasser. La précarité rapproche les individus et rapidement l'AMES s'est ouverte à tous les enseignants du supérieur qui ont un statut précaire, en particulier les PRAG et les ATER.

Ces jours-ci, de nombreuses adhésions parviennent à l'AMES, ainsi que les marques d'intérêt de maints moniteurs et ATER de province ; au point que nous envisageons de proposer à la prochaine assemblée générale (fin octobre) que l'AMES soit une association nationale (NDLR : ce qui s'est effectivement produit).

Patrick Rebollar et Jean-Eric Branaa

l'AMES : Centre Albert Châtelet
6-8, rue Jean Calvin - 75005 PARIS

Président : Jean-Eric Branaa - Tél : 45.85.02.67

Secrétaire : Sylvie Laurent, 27 rue Dunois, PARIS 13e

REVUE DE PRESSE... partielle et partiale

Rien de bien intéressant ces temps-ci... Il faut savoir que le Monde s'investit de moins en moins dans les pages Campus puisque le supplément "Le Monde Initiative-Campus" s'appelle maintenant "Le Monde Initiative"... significatif !

Dans le numéro du jeudi 7 novembre, un article de M. J-C. Martin, président de l'université Paul-Sabatier de Toulouse part en guerre contre la politique actuelle vis-à-vis des ingénieurs : "Ingénieurs : sélection n'est pas formation". Pour combler le déficit en ingénieurs, des formations parallèles ont été initiées, mais sans aller au fond de la solution. Les ingénieurs formés par les universités ou les IUT n'auront pas le droit au titre d'ingénieur, mais se contenteront de "Ingénieur-Maître". Le titre "Ingénieur" semble en effet être une marque déposée. Vis-à-vis du marché européen ce nouveau titre n'apporte rien si ce n'est une confusion supplémentaire.

Petit auto-satisfecit, l'Observatoire des sciences et des techniques sur la recherche a rendu son rapport. Chaque année cent cinquante milliards de francs sont dépensés, trois cent mille personnes travaillant, voici un résumé de la recherche française. Les principales conclusions sont : vieillissement de la population des chercheurs (55 % ont quarante à cinquante-cinq ans) et faible dépense en matière de R&D (63% par rapport à l'Allemagne). La France produit 4,8% des publications mondiales et 17,7% de celles de la CEE. La triade CEE-Japon-USA produisant 70% des publications mondiales. Le Japon ayant accru sa part mondiale de 16% pour les publications scientifiques depuis 1982. Toutefois, il faut noter : "Un dollar de R&D de la CEE produit 1,3 fois plus de publications qu'un dollar de R&D américaine, et 2,2 fois plus qu'un dollar de R&D japonaise". Mais en revanche, "un dollar de R&D japonaise produit 1,5 fois plus de brevets déposés aux Etats-Unis qu'un dollar de R&D américaine et 1,7 fois plus qu'un dollar de R&D de la CEE".

Pour terminer je vais essayer de combattre l'irrationnel par le rationnel. Dans le numéro du 5/11/91 du Monde, on apprend qu'un sinistre individu a dénoncé "le principe de la disparition des races humaines par métissage généralisé". Connaissant un peu le sujet, je voudrais juste rappeler certaines définitions. Une espèce est constituée d'individus pouvant potentiellement se reproduire les uns avec les autres. Les humains forment donc une espèce et il n'a jamais été prouvé jusqu'à présent qu'il puisse y avoir des incompatibilités dans la reproduction entre deux groupes humains. Deux sous-espèces se distinguent par le fait qu'il existe un caractère présent à 100% dans l'une des sous-espèces et absent dans l'autre. La race est un synonyme de sous-espèce pour les espèces non-domestiquées. Attention, la couleur de la peau n'est pas un caractère utilisable pour définir une

sous-espèce, les plus “blancs” des “noirs” sont plus “blancs” que les plus “noirs” des “blancs”. D’une façon générale et un peu trop catégorique, on ne peut définir une sous-espèce sur un caractère quantitatif, c’est à dire sur un caractère qui est défini par un continuum (taille, poids, couleur, odeur...). On utilisera soit la présence de certains gènes ce qui demande une étude génétique poussée, ou bien souvent un caractère qui ne se trouve que sous deux formes distinctes dans l’espèce. Il n’existe pas de sous-espèces dans l’espèce humaine. La dernière classe que l’on peut définir dans une espèce est la population. Ce terme désigne tous les cas où l’on a deux groupes d’individus qui peuvent avoir des différences en moyenne sur un ou plusieurs caractères. Cette définition vient de la génétique, et pour les populations humaines on emploie plus souvent “groupe éthnique” qui ne veut pas dire toutefois exactement la même chose. Le racisme n’a donc aucune consistance dans le cas de l’espèce humaine, et l’usage qui est fait de ce terme devrait plutôt être remplacé par “autrisme” (Jacquard) qui désigne la peur de l’autre.

Marc Girondot

Lu dans Transfac d’Octobre 91.

Hubert Curien y est interviewé sur les dix ans de son Ministère de la Recherche et de la Technologie et dresse le bilan de son action et des allocations de recherche allouées aux étudiants.

Il souligne longuement l’effort important engagé par le doublement du nombre des allocations de recherche à l’horizon 1992, après la revalorisation de leur montant. Voici quelques extraits qui traduisent sa vision positive de la situation :

Quel est le quota étudiants-chercheurs de 3ème cycle/allocations ?

Le quota étudiants-chercheurs de troisième cycle/allocations est difficile à établir car il faut prendre en compte la fait que 40% des thèses sont effectuées par des étudiants étrangers qui bénéficient de systèmes de bourses spécifiques au delà des 5000 aides publiques prévues pour 1992. Avant la décision du gouvernement de doubler les aides, tandis que la grande majorité des thésards en sciences bénéficiaient d’une bourse, il en allait différemment en sciences humaines et sociales ; dans ces domaines, nombreux étaient ceux qui devaient entreprendre une thèse tout en exerçant un travail régulier. L’augmentation en flux annuel d’allocations de recherche intervenue depuis trois ans aura contribué à améliorer très sensiblement la situation pour les sciences humaines, car une forte priorité a été donnée à ce secteur.

Peut-on parler de crises de vocations ? Si oui, comment attirer les étudiants vers la recherche ?

On ne peut pas parler de crises de vocation alors que le nombre des thèses en sciences a presque doublé entre 1986 et 1989 et que la politique mise en place depuis 1989 a permis d'attirer un plus grand nombre d’étudiants vers la recherche en les rémunérant mieux et pour une durée adéquate. Le nombre de demandes d’allocations distribuées montre que la pression des candidatures reste importante malgré l’augmentation forte et régulière depuis trois ans du nombre des allocations de recherche. Le même constat peut être d’ailleurs fait si l’on considère les concours de recrutement au CNRS en 1990, qui attirent plus de 7 candidats pour chaque poste ouvert. On peut donc considérer que les mesures prises en 1989 par le Gouvernement en matière d’emploi scientifique ont permis de conforter des vocations qui ne pouvaient se réaliser faute de moyens financiers.

MEMOIRE DE THESE

On trouvera ci-après quelques références d'ouvrages contenant des informations sur les règles de présentation à respecter ainsi que des conseils sur la rédaction d'un mémoire, voire sur les techniques de travail. Par ailleurs, le ministère de l'éducation nationale édite une petite plaquette intitulée "Le signalement et la valorisation de la thèse" destinée à informer sur les dispositifs d'enregistrement et de diffusion des thèses, qui rappelle aussi les normes de présentation et qui est notamment diffusée par le service des thèses de la scolarité à l'université Paris 6.

M. BEAUD : "L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire". La Découverte, 1985, 160 pages, 79 F.

B. CAMUS : "Rapports de stage et mémoires". les Editions d'organisation, 1989, 80 pages, 62 F.

S. DREYFUS : "La thèse et le mémoire de doctorat". Cujas, 1983, 340 pages, 150 F.

J-P. FRAGNIERE : "Comment réussir un mémoire, comment préparer une thèse, comment rédiger un rapport". Dunod, 1986, 140 pages, 80 F.

J. PENOT : "Le guide de la thèse". Erasme, 1989, 120 pages, 50 F.

B. PLOT : "Ecrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines". Champion, 1986, 150 pages, 70 F.

J-C. ROUVEYRAN : "Mémoires et thèses. L'art et les méthodes". Maisonneuve et Larose, 1989, 200 pages, 98 F.

"Le signalement et la valorisation de la thèse". Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 1990, 32 pages.

"Présentation des thèses et documents assimilés". Norme AFNOR ZF 41-006, octobre 1983, 12 pages.

Pour ceux qui ignorent les règles typographiques élémentaires, telles que :

- écriture du nom d'un mois sans majuscule (contrairement à l'usage anglais),
- mise en italique des expressions latines,

- notation d'un numéro de congrès en chiffres romains grandes capitales,
- insertion d'un espace insécable avant un point-virgule et d'un espace sécable après,

on ne peut que conseiller l'achat d'un petit guide très pratique : "Abrégé du code typographique à l'usage de la presse". (CFPJ (centre de formation et de perfectionnement des journalistes), 1991, 60 F).

Et comme le dit l'écrivain italien Umberto Eco dans "Come si fà una tesi di laurea" : "Faire un mémoire, c'est prendre du plaisir, et le mémoire, c'est comme le cochon, on n'en jette rien".

Michel Cartereau

PS. Ces références bibliographiques ont été obtenues grâce à l'irremplaçable assistance de "souris de bibliothèque" dans divers centres documentaires universitaires, dont Mme Delestang du service de documentation générale à la bibliothèque interuniversitaire de Jussieu à Paris.

BREVES

Ca bouge à Jussieu :

JOURNEE DES DOCTORANTS
UFR PHYSIQUE
FONDAMENTALE ET APPLIQUEE

Les doctorants de physique exposent leurs travaux sous forme d'affiches
Mercredi 27 novembre 1991
9h30 à 17h30
T23-24 RdC (sous la pyramide)
Renseignements : Secrétariat de l'UFR,
tél 44274037

Il y a du monde à Paris VI en troisième cycle :

Au 8/01/90,
d'après le Bulletin d'Information de Paris VI

Effectifs totaux par cycle (sciences/médecine) :

1er :	8308	1838
2ème :	6345	2100
3ème :	5961	6228
autres :	2656	
total :	23270	10166
dont étrangers :		
1er :	7,6%	12,5%
2ème :	16,2%	7,5%
3ème :	32,3%	34,2%
autres :	38,5%	
total :	18,6%	24,8%

Publications consultables par l'Association :

• le désormais incontournable **Guide de l'ANDES**, guide des aides aux formations doctorales ou post-doctorales. L'édition 91 est sortie, encore plus complète, avec notamment les textes officiels et le calendrier relatifs aux allocations de recherche.

• une brochure du ministère de l'éducation sur le **Monitorat d'Initiation à l'Enseignement Supérieur**, comportant un descriptif général du monitorat, puis CIES par CIES, avec les textes correspondants.

• un nouveau numéro de la revue **Tribune des Mémoires et Thèses**, centré sur la recherche en RFA et en RDA (sic).

• le serveur **3615 + MRT**, du ministère de la recherche, diffuse une liste des colloques, des appels d'offres ou des actions organisées par le MRT, plusieurs banques de données sur les laboratoires et les livres ainsi que des informations sur la vie des 30 centres de recherche les plus importants.

Conseils sur le choix de l'équipe

Voici quelques judicieux conseils d'une amie de Nancy, qui cherche à faire profiter de sa propre expérience.

Après analyse des causes de l'arrêt de ma thèse en informatique (non de l'échec : je vais très bien et travaille dans un laboratoire de recherche en chimie privé), j'ai envie de donner les conseils suivants à un débutant en DEA ou en thèse au sujet du choix de son équipe d'accueil :

- s'interroger sur la façon dont on aime travailler (solitaire, en groupe, ...)
- si on se sent attiré vers un sujet, un type de travail, vérifier en discutant avec le plus grand nombre de personnes de l'équipe qu'on va pouvoir s'intégrer soi-même et son travail dans leur manière d'être et de travailler : soit les structures et mentalités sont déjà là : c'est bien. Sinon, vérifier qu'elles aussi sont capables de s'adapter en fonction des nouveaux venus. Les personnes "vieille école", toutes chercheuses et innovatrices qu'elles soient ou se prétendent être, sont parfois un peu sclérosées et peu ouvertes au dialogue véritable avec les "jeunes", voire "bouchées" et je pèse mes mots.
- vérifier la qualité du travail qui y est fait, quelques mois à l'avance si possible. Ca évite aussi quelques déconvenues.
- se trouver/garder un interlocuteur compétent extérieur à l'équipe dans laquelle on rentre pour discuter de façon étendue de son travail scientifique.

Je rejoins ici l'idée de "parrain" de thèse que l'association proposait et qui effectivement est à mon avis indispensable pour prendre un peu d'oxygène dans les moments difficiles.

Voici quelques idées du registre humain dont je vois que les "vieux" peuvent faire profiter les nouveaux venus, en plus des aspects financiers, techniques, ..

Monique de Silvestri